



La téléconsultation assistée (TCA) permet à un patient d'être accompagné par un professionnel de santé, notamment par un infirmier lors d'une consultation à distance avec un médecin.

## Pour qui ?

- Patient peu autonome ou en situation de fragilité.

## Quels sont les objectifs ?

- Améliorer l'accès aux soins.
- Prévenir les ruptures de parcours.
- Renforcer la coordination entre les professionnels.

## Quelles sont les conditions de réalisations ?

- Consentement : le patient donne son accord oralement et celui-ci est tracé dans le compte-rendu.
- Sécurité : le flux vidéo est sécurisé pour garantir la confidentialité (ex : covalia, doctolib, gps santé...).
- Éligibilité : la décision est prise par le médecin et l'infirmier en fonction des besoins et de la situation du patient.
- Lieu : au domicile du patient ou dans un cabinet dédié.



## Rôle de l'infirmier ?

- Recueille le consentement du patient.
- Présente le déroulé de la téléconsultation. Il peut transmettre au patient [la fiche ressource de la HAS](#).
- Réalise une évaluation clinique et transmet les constantes au médecin.
- Facilite la consultation en accompagnant l'usage des outils numériques.



## Rôle du médecin ?

- Interroge et évalue le patient.
- Pose un diagnostic et organise la prise en charge (prescriptions, examens).
- Met à jour le dossier médical partagé (DMP) et/ou le dossier médical du patient.

## Comment côter ?



Pour l'infirmier :

- Accompagnement d'une téléconsultation réalisée
- **Lors d'un soin prévu** : 10 €
- **De manière spécifique dans un lieu dédié aux téléconsultations** : 12 €
- **De manière spécifique à domicile** : 15 €



Pour le médecin :

- **TCG** : 25 €

TMI : Actes réalisés à distance : 3,15 €  
Départements d'Outre-mer et Mayotte : 3,30 €



## Contexte

Madeleine, 91 ans, est une patiente dépendante. Elle est prise en charge par un infirmier dans le cadre d'un Bilan de Soins Infirmiers (BSI).

Elle signale à son infirmier, lors de son passage quotidien, des douleurs mictionnelles et une pollakiurie.

### 1 Contact avec le médecin traitant

L'infirmier alerte le médecin traitant sur l'évolution de l'état de santé de sa patiente.

### 2 Programmation de la TCA

Le médecin et l'infirmier conviennent des modalités logistiques. Madeleine donne son consentement.

### 3 Le déroulement de la TCA

L'infirmier arrive au domicile de Madeleine et initie la connexion avec le médecin via un lien préalablement transmis. Le médecin débute la consultation à distance, accompagné de l'infirmier.

### 4 Évaluation médicale

L'infirmier transmet les constantes, la température, et les symptômes. Le médecin diagnostique une infection urinaire.

### 5 Prescription et transmission

Le médecin prodigue des conseils hygiéno-diététiques à la patiente et envoie, de manière sécurisée, à sa pharmacie la prescription d'un traitement.

En fonction des antécédents de la patiente, il établit la prescription d'un ECU à domicile que l'infirmier réalisera.

Le médecin et l'infirmier conviennent ensuite ensemble des modalités d'adaptation du traitement en fonction du résultat de l'analyse d'urine.

### 6 Dépôt du compte-rendu de la téléconsultation assistée

Le médecin dépose le compte-rendu de la téléconsultation sur le DMP de Madeleine.

## Bénéfices pour Madeleine



✓ **Prise en charge rapide et confortable, Madeleine reste à domicile.**

✓ **Traçabilité et données médicales protégées.**

✓ **Travail coordonné entre les professionnels de santé.**

## Autres cas d'usage - ces cas illustrent comment la téléconsultation assistée permet de répondre efficacement à des besoins urgents tout en renforçant la coordination entre les professionnels de santé

### Michel, porteur d'un diabète de type 2 mal équilibré

**Difficulté** : absence de créneau disponible chez son médecin traitant.

**Solution** : le médecin traitant lui propose de se rendre à la MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) de son secteur pour une téléconsultation assistée avec un médecin volontaire du territoire et un infirmier.

**Objectif** : assurer un suivi médical rapide et éviter les ruptures de soins.

### Micheline présentant une insuffisance cardiaque

**Difficulté** : oedèmes des membres inférieurs et prise de poids constatés lors du passage de l'infirmier.

**Solution** : l'infirmier contacte immédiatement le médecin traitant, qui organise une téléconsultation assistée dans un délai court.

**Objectif** : permettre une évaluation rapide des symptômes et une prise en charge adéquate.